C

ONSECRATION

***“Consécration baptismale”***

Dans la réflexion sur la consécration, nous partons de la consécration chrétienne commune et fondamentale de tous les baptisés, à laquelle se réfère Vatican II. « Par le baptême, Jésus partage sa vie avec chaque chrétien, chacun est sanctifié dans le Fils, chacun est appelé à la sainteté, chacun est envoyé à partager la mission du Christ, avec la capacité de croître dans l’amour et dans le service du Seigneur. *Ce don baptismal est la consécration chrétienne fondamentale et devient la racine de toutes les autres*» [[1]](#footnote-1). Cette consécration constitue et définit l’identité et la mission propre du chrétien dans le monde[[2]](#footnote-2). Il ne peut pas renoncer à cette mission. Le baptême est une réelle insertion dans le Christ et dans son mystère de mort et de résurrection. C’est une vraie configuration au Christ dans sa condition *filiale et fraternelle* et, par conséquent, c’est une réelle *consécration[[3]](#footnote-3)*. C’est un acte qui génère un processus : par lui, Dieu nous fait ses fils et filles dans le Fils et en lui nous devenons frères de toutes les personnes. Il nous consacre en nous configurant avec le Consacré (Jésus) dans sa *filiation divine* et dans sa *fraternité universelle*. Toute notre vie est un processus ininterrompu de croissance dans cette double condition. « Nous sommes vraiment enfants de Dieu, mais ce que nous serons n’a pas encore été manifesté » [[4]](#footnote-4). La vocation chrétienne, par conséquent, est un don et une tâche. Ainsi le chrétien peut se définir comme une représentation sacramentelle du Christ dans sa condition filiale et fraternelle, rendant présent dans le monde cette double dimension de son existence[[5]](#footnote-5).

***“Consécration religieuse”***



L’Eglise relève que la profession religieuse est considérée comme un approfondissement unique et fécond de la consécration baptismale[[6]](#footnote-6). Le religieux se livre ainsi entièrement à Dieu, aimé par-dessus tout, pour être ordonné au service du Seigneur et à son honneur à un titre nouveau et particulier[[7]](#footnote-7). Nous entendons cela non pas dans le sens que la vocation religieuse vécue par les frères ajoute quelque chose à leur baptême, le contredise ou encore moins soit un état de « plus grande perfection » que d’autres formes de vie chrétienne, mais qu’elle le concrétise. Toute vocation chrétienne est en germe depuis le baptême et demande à se développer et à s’incarner dans l’histoire dans une option chrétienne. Ceci est valable pour tous, frères et laïcs. Nous avons donc besoin d’être conscients de cet appel à concrétiser notre vocation première et fondamentale.

Dans le cas des religieux, la consécration exprimée par les vœux manifeste un état de disponibilité pour répondre à l’appel de l’Esprit pour être transformés dans la vie nouvelle qu’est le Christ *actualisant en eux son propre style de vie*. A travers la consécration religieuse, les religieux donnent une nouvelle loi à leur amour, en donnant leur parole, ils donnent à Dieu, à la communauté, à l’Eglise, aux hommes et femmes de notre monde, *un droit sur eux*. Ainsi, les trois vœux, de pauvreté, de chasteté et d’obéissance, sont l’expression de leur totale donation vécue à la suite de Jésus, du don total de leur personne au service de Dieu et de son Royaume témoignant ainsi de l’absolu de Dieu[[8]](#footnote-8).

Le XXIe Chapitre Général a exprimé l’urgence d’une vie consacrée nouvelle à partir d’un nouveau modèle d’être frère dans des expressions telles que :

* vivre le don total de notre vie par la consécration religieuse, centrant notre vie en Christ ;
* frères parmi nos frères ; signes du Royaume de Dieu dans la simplicité de vie ;
* partage de la vie et de la foi ; communauté de frères visible et ouverte ; inspirée par l’enthousiasme des premiers frères ;
* être signes de l’amour de Dieu parmi les enfants et les jeunes pauvres ; se déplacer avec audace où d’autres ne vont pas ;
* accueillir l’appel de l’universalité de l’Institut ; poussés à aller au-delà de nos frontières ; nous laisser évangéliser par l’autre ;
* faire un chemin d’Evangile avec Marie, pèlerine de la foi[[9]](#footnote-9).

***« Consécration laïcale »***

La vie laïcale mariste, comme toute vocation chrétienne, est réponse à un appel de Dieu qui nous aime infiniment. Elle est le fruit de notre baptême qui envoie le laïc ou la laïque mariste à l’unique mission chrétienne : rendre présent le Royaume de Dieu en ce monde[[10]](#footnote-10). Elle surgit de l’écoute dans sa propre vie de l’appel de Dieu à vivre en tant que chrétiens et chrétiennes le charisme de Champagnat, cherchant à y répondre à partir de l’état de vie laïcale[[11]](#footnote-11). Chacun est invité à parcourir une route unique, de réponse personnelle à Dieu qui nous aime et veut notre plénitude. Elle est donc *un appel personnel* à une forme spécifique d’être disciples de Jésus et ne naît pas une nécessité pour des temps de crise de vocation parmi les frères ni comme une manière de leur manifester notre affection[[12]](#footnote-12).

Les laïcs vivent leur consécration chrétienne à partir de leur engagement dans les réalités du monde, certains apportant leur propre forme de vivre le charisme d’un institut de référence, comme c’est le cas mariste. L’amour dans le couple laisse entrevoir la fidélité passionnée de Dieu. Il rappelle la passion et la fécondité qui doit animer toute vocation chrétienne. De même, l’amour des parents pour leurs enfants est l’image de l’amour inconditionnel de Dieu à notre égard. La profession et le contact avec différentes sphères sociales, économiques et politiques…- permettent la réalisation personnelle, le contact direct avec la réalité et devenir signes de Dieu, la regardant avec ses yeux et s’engageant dans sa transformation, attentifs aux appels des signes de temps pour servir le Royaume. Le charisme mariste, vécu selon la perspective de la femme nous invite tous à intégrer dans nos vies les éléments mariaux de vie et de service[[13]](#footnote-13).

***Comme frères et laïcs/laïques maristes, nous nous reconnaissons dans notre commune consécration et nous nous appuyons en vivant notre respective vocation.***

Laïcs et frères nous avons beaucoup en commun : nous partageons la beauté et les limites de notre condition humaine en ce moment de l’Histoire ; nous vivons une même vocation chrétienne de par notre baptême et l’appel du charisme mariste[[14]](#footnote-14). Laïcs et frères nous approfondissons nos vocations spécifiques à mesure que nous nous rencontrons mutuellement sur un chemin qui s’ouvre sur l’avenir. *Nos vocations respectives s’éclairent mutuellement*. De même que nous découvrons qui nous sommes par nos relations avec les autres, ainsi l’identité spécifique de frère et de laïc mariste se clarifie et s’enrichit par le partage de la vie : spiritualité, mission, formation…[[15]](#footnote-15) En plus nous sentons une invitation à vivre une nouvelle communion entre frères et laïcs maristes, apportant une plus grande vitalité au charisme mariste et à la mission dans notre monde, formant tous ensemble une Eglise prophétique et mariale[[16]](#footnote-16).

1. EE (Elementos Esenciales) 6 [↑](#footnote-ref-1)
2. PO (Presbiterorum Ordinis) 2 : « Le Seigneur Jésus, que le Père a sanctifié et envoyé dans le monde, fait participer tout son Corps mystique à l’onction de l’Esprit qu’il a reçue : en lui, tous les chrétiens deviennent un sacerdoce saint et royal. » [↑](#footnote-ref-2)
3. Diccionario Teológico de la Vida Consagrada, 2ª edición, Publicaciones Claretianas, p. 378 [↑](#footnote-ref-3)
4. 1Jn 3,1-2. [↑](#footnote-ref-4)
5. Diccionario Teológico de la Vida Consagrada, 2ª edición, Publicaciones Claretianas, p. 379 [↑](#footnote-ref-5)
6. Vita Consecrata 30 [↑](#footnote-ref-6)
7. Lumen Gentium 44 [↑](#footnote-ref-7)
8. LG 44; Carmelo Maccise, Los votos religiosos en el mundo de hoy, p. 2 [↑](#footnote-ref-8)
9. Actes du XXIe Chapitre Général, p. 51-52 [↑](#footnote-ref-9)
10. Autour de la même table, 5 [↑](#footnote-ref-10)
11. Autour de la même table, 12 [↑](#footnote-ref-11)
12. Autour de la même table, 13 [↑](#footnote-ref-12)
13. Autour de la même table, 21-25 [↑](#footnote-ref-13)
14. Autour de la même table, 16 [↑](#footnote-ref-14)
15. Autour de la même table, 17 y 26 [↑](#footnote-ref-15)
16. Actes du XXIe Chapitre Général, p. 53 [↑](#footnote-ref-16)